

Rapport d'activités sur la situation financière de la municipalité - 2014

La législation municipale oblige le maire à faire un rapport sur les principales réalisations de l'année précédente et de brosser un portrait de la situation financière de la municipalité. Ce rapport présente également les paramètres qui guideront le conseil dans l'établissement du budget de l'année 2015.

Bref compte rendu des principales réalisations de 2014

En 2014, le Conseil municipal a œuvré à la réalisation de plusieurs dossiers qui ont contribué à l'amélioration de la qualité de vie des résidents :

- Une attention soutenue accordée aux services de nature communautaire (*Centre Raoul-Dandurand*, bibliothèque *La Ressource*, loisirs, camp d'été des jeunes, journal local, site internet, école de musique, etc.);
- Commémoration du 140^{ème} anniversaire de la municipalité ;
- L'entretien préventif de nos infrastructures routières : Réparation et *pavage de plusieurs sections de routes de la municipalité* ;
- Mise aux normes d'équipements municipaux : Mairie - Réfection de la toiture et devis pour remplacer les ouvertures et le revêtement extérieur ;
- L'avancement du projet d'assainissement des eaux: Communications régulières entre nos ingénieurs mandatés, les intervenants du MAMOT et du MENVIQ ;

- Une révision de la réglementation d'urbanisme avec le souci d'équité ;
- Amélioration des outils d'informations : Mise à jour du site internet municipal (<http://ste-petronille.iledeleans.com>) et utilisation accrue du journal *Le Beau lieu* ;
- Un suivi budgétaire attentif et une gestion financière prudente et cohérente;

Je tiens à remercier le travail des conseillers responsables :

Feu monsieur **Marcel Laflamme** était le responsable des comités d'infrastructures et d'embellissement. Il a consacré plus de 20 ans de sa vie à l'amélioration et l'embellissement de notre environnement.

Monsieur **Yves-André Beaulé** est le responsable de la bibliothèque municipale, du renouvellement du plan de mesures d'urgence, de la politique des familles et des aînés, des célébrations du 140^e de la Municipalité et de la fête des bénévoles.

Monsieur **Éric Bussière** est responsable du **déneigement, du service incendie, et représente la municipalité au conseil d'administration du Journal Autour de l'Île.**

Le **Comité consultatif de l'urbanisme (CCU)**, sous la responsabilité de madame **Lyne Gosselin**, observe un travail assidu et exerce une grande vigilance dans l'application de la réglementation d'urbanisme, tout en faisant preuve de beaucoup de diligence. Elle sera encore une fois sollicitée en 2015 pour l'harmonisation de notre réglementation au Schéma d'Aménagement.

La responsabilité des **loisirs** revient à madame **Mireille Morency**. En 2014, elle a continué à améliorer l'offre d'activités communautaires très appréciées des citoyens : Le camp d'été ont fait le bonheur

des enfants de notre municipalité.

Le conseiller **Enrico Desjardins**, responsable du **programme de gestion des matières résiduelles, des communications et du transport adapté**, continue à améliorer notre qualité de vie. Son expertise a été sollicitée pour la rédaction des appels d'offres de la municipalité.

Nous accueillons madame **Lison Bethiaume**, élue le 19 octobre dernier pour compléter le mandat de monsieur Marcel Laflamme. Félicitations pour votre élection et bienvenue dans l'équipe.

À mon avis, le succès dans la gestion d'un petit village comme Sainte-Pétronille réside dans la cohésion, le dévouement, les compétences et l'expérience des élus ainsi que dans la contribution de nombreux bénévoles à de multiples activités d'intérêt communautaire. **Je les remercie de tout cœur car ils font de notre village un endroit unique et recherché.**

Je profite également de cette occasion pour remercier monsieur **Jean-François Labbé**, notre directeur général qui ne cesse de nous rappeler les principes de rigueur, monsieur **Daniel Laflamme**, employé municipal à temps plein qui fait un travail hors pair depuis de nombreuses années et monsieur **Marc Bouchard** à titre d'employé occasionnel.

RÉMUNÉRATIONS DES ÉLUS EN 2014*

HAROLD NOËL	MAIRE
- Rémunération	8 670 \$
- Allocation de dépenses (50%)	4 335 \$
Membre du Conseil des maires de la MRC	
- Rémunération	5 829 \$

ÉRIC BUSSIÈRE **CONSEILLER**

- Rémunération 3 993 \$
- Allocation de dépenses (50%) 1 997 \$

MIREILLE MORENCY **CONSEILLÈRE**

- Rémunération 4 168 \$
- Allocation de dépenses (50%) 2 084 \$

YVES-ANDRÉ BEAULÉ **CONSEILLER**

- Rémunération 4 168 \$
- Allocation de dépenses (50%) 2 084 \$

ENRICO DESJARDINS **CONSEILLER**

- Rémunération 3 643 \$
- Allocation de dépenses (50%) 1 822 \$

MARCEL LAFLAMME **CONSEILLER**

- Rémunération 1 734 \$
- Allocation de dépenses (50%) 867 \$
En poste depuis le 3 novembre 2014

LYNE GOSSELIN **CONSEILLÈRE**

- Rémunération 3 468 \$-
Allocation de dépenses (50%) 1 734 \$

LISON BERTHIAUME **CONSEILLÈRE**

- Rémunération 578 \$
- Allocation de dépenses (50%) 289 \$
En poste jusqu'au le 2 juin 2014

* La rémunération de base des conseillers et des conseillères est de 3 468 \$. La différence payée provient du supplément alloué pour la responsabilité de pro-maire. La différence est donc attribuable à la durée pendant laquelle la personne a exercé cette fonction durant l'année 2014.

Une situation financière saine

En 2014, nous avons respecté la quasi-totalité des engagements planifiés qui s'élevaient à 1 415 991 \$ et nous anticipons terminer l'année en équilibre budgétaire.

Cette année encore, je vous réitère que la situation financière de la municipalité est très saine. Ainsi, le village de Sainte-Pétronille n'a aucune dette à long terme et nous n'encourons donc aucune dépense d'intérêt. De plus, nous avons l'un des plus bas taux de taxation au Québec et la notoriété du village est telle que l'ensemble des valeurs immobilières continue de croître à un bon rythme.

Je demeure toujours convaincu que nous arrivons à ces résultats parce que nous

gérons selon *nos moyens*, avec l'aide de *nombreux bénévoles* et en mettant en *commun*, avec les autres villages de l'Île, toutes *les charges qui ont avantage à être partagées*.

À Sainte-Pétronille, la très grande majorité des revenus provient de taxes foncières sur les résidences unifamiliales. Le retrait progressif du gouvernement aux opérations de la MRC ainsi que l'ajout de nouveaux services municipaux se répercutent inévitablement sur le compte de taxes des propriétaires. Afin de préserver l'équilibre budgétaire, il est important d'envisager toutes autres sources de revenus. L'évaluation foncière imposable de la municipalité, qui était de 182 278 275 \$ en 2014 passera à 186 202 630 \$ en 2015.

Pour 2015, les coûts reliés à l'administration municipale croîtront au rythme de l'inflation. Cependant, nous devons tenir compte des dépenses additionnelles incompressibles ainsi que de celles qui sont hors de notre contrôle (SQ, MRC, CMQ, CLD, service d'incendie, service de gestion des matières résiduelles, etc.).

En tenant compte de tous ces aspects, le budget équilibré pour 2015 devrait demeurer autour de 1 600 000\$. Il vous sera communiqué en détail dans un prochain numéro du journal *Le Beau Lieu*. Les éléments marquants de la prochaine année seront l'avancement du projet d'assainissement des eaux usées, le remplacement de certains ponceaux, les ouvertures et le revêtement extérieur de la mairie ainsi que l'harmonisation des règlements d'urbanisme.

Conformément aux dispositions de l'article 955 du Code municipal, je déposerai, au bureau de la municipalité, une annexe à ce rapport, laquelle en fera partie intégrante, consistant en une liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ que la municipalité a conclus depuis un an. Je déposerai également la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus au cours de cette période avec un même contractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale de plus de 25 000 \$.

Comme à chaque année, nous continuons d'être très vigilants dans la gestion des taxes et nous serons rigoureux dans l'élaboration des projets. L'objectif recherché par notre administration est de s'assurer que les revenus provenant des taxes puissent servir à offrir d'excellents services municipaux, une meilleure qualité de vie et un accroissement de la valeur

de votre patrimoine immobilier. De plus, nous souhaitons maintenir le niveau d'endettement à zéro tant que nous n'entreprendrons pas de travaux majeurs.

Harold Noël, agr.
Maire de Sainte-Pétronille

Contrats municipaux de plus de 25 000 \$

Excavation Vallier Ouellet inc.

Résolution: 2013-140
Date d'attribution: 09-09-2013
Montant: 58 800 \$ (contrat résilié le 2 juin 2014)
Type d'appel d'offres: Public
Description: Déneigement des rues et trottoirs (2013 -2014)

Toiture Prémont et Fils inc.

Résolution: 2014-121
Date d'attribution: 12-09-2014
Montant: 68 800 \$
Type d'appel d'offres: Sur invitation
Description: Réfection de la toiture de la mairie

Déneigement Y. Tailleur

Résolution: 2014-155
Date d'attribution: 28-10-2014
Montant: 59 700 \$ (contrat de trois ans pour une valeur totale de 179 100 \$)
Type d'appel d'offres: Public
Description: Déneigement des rues et trottoirs

Contrats municipaux de plus de 2 000 \$ conclus au cours de 2014 avec un même contractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale de plus de 25 000 \$

Jolicoeur-Lacasse

Montant: 59 700 \$
Description: Services juridiques divers

JMD Excavation

Montant: 34 062 \$
Description: Travaux d'excavation et de voirie divers

À Noël, mettons de la lumière et de la couleur dans notre village! Que Sainte-Pétronille scintille!

Le concours de décoration et de mise en lumière de notre village revient cette fois encore.

Rendons nos rues vivantes et accueillantes, faisons-les scintiller sur la neige pour réjouir les yeux et le cœur de nos promeneurs.

Trois prix d'excellence!

Durant la dernière semaine de décembre, un jury sillonnera les rues de notre village pour déterminer les propriétés les mieux décorées. Pour lui faciliter sa tâche, rendez bien visible votre adresse.

On désignera également la rue de Sainte-Pétronille qui présente le décor le plus festif.

À la séance du Conseil municipal du début de janvier, la Municipalité remettra trois prix de 50\$ aux gagnants.

Qu'on se prépare!

Bibliothèque la Ressource

Nouveautés et suggestions de lecture du mois de novembre

- *Sur la ligne de feu*, de Jean-François Lépine
- *Terrible trafic*, de Kathy Reichs
- *Juste une mauvaise action*, de Elisabeth George

L'équipe de la bibliothèque s'agrandit

Nous avons le plaisir d'accueillir deux nouvelles bénévoles dans notre équipe de la bibliothèque. Mesdames Madeleine Tremblay et Lucie Vézina font maintenant partie de votre équipe documentaire. Bienvenue à nos deux nouvelles partenaires.

Merci

Merci à monsieur Vincent Wilson et à mesdames Gisèle Lanthier, Nadine Hokayem, Josée Lanneville et Gisèle Gallichan pour les livres donnés à la bibliothèque et à monsieur Claude Desjardins pour le don de casse-tête.

Nouveaux titres de périodiques

À votre prochaine visite à la bibliothèque, jetez un coup d'oeil au présentoir des périodiques. Vous y trouverez quelques nouveaux titres dont le *Paris-Match*. Aussi,

n'hésitez pas à soulever les tablettes pour avoir accès à des numéros précédents toujours disponibles.

Scrabble

Le Club de Scrabble a repris ses activités au centre communautaire, le mercredi de 13 h à 16 h. Bienvenue à tous.

Rotation (rappel)

Depuis la mi-novembre, avec la rotation d'automne, de nouveaux titres sont apparus dans les rayons de romans et de documentaires. Venez y faire de belles découvertes.

Gilles Gallichan et Lise Paquet pour l'équipe de bénévoles de la bibliothèque La Ressource

Cours de hockey



Attention, tu es un jeune amateur de hockey et tu aimerais apprendre certaines techniques de hockey sur glace et t'amuser ? Ce message s'adresse à toi !

Au centre Raoul

Dandurand, à Sainte-Pétronille, seront donnés des cours de hockey sur glace. On y apprendra les techniques de base, de patin et de maniement de la rondelle tout en ayant beaucoup de plaisir.

Pour pouvoir y participer, tu as besoin de quatre choses: d'être un élève entre la maternelle et la sixième année, d'un bâton de hockey, de patins et d'un casque de hockey muni d'une grille.

Horaire pour la maternelle à la deuxième année:

Les vendredis de 18 h 15 à 19 h 15 et les samedis de 10 h à 11 h.

Horaire pour la troisième année à la sixième année :

Les vendredis de 19 h 15 à 20 h 15 et les samedis de 11 h à 12 h

Les cours débuteront **le vendredi 9 janvier 2015**

Le tarif pour un enfant est de 50\$ et de 90 \$ pour deux enfants

Pour toute informations ou les inscriptions : **Christophe Simard, 418 828-1510**

Concert de Noël du Chœur de l'Isle d'Orléans

Avec ses airs anciens, classiques ou plus modernes, le Chœur de l'Isle d'Orléans revient vous offrir une halte bienfaisante dans cette effervescente montée vers Noël.

Nous vous invitons à venir vivre avec nous de doux moments en écoutant notre concert «Je reviens pour Noël» qui sera présenté le :

Dimanche 14 décembre 2014 à 14h00 À l'église de St-Laurent, Ile d'Orléans

Admission : 20 \$ / adultes 10 \$ pour les moins de 12 ans et gratuite pour les 5 ans et moins.

Réservation : 418 821-0321 / 418 828-0586

Info : www.lechoeurdelisledorleans.com et sur [Facebook](#).

Micheline Laliberté,
Relationniste
Chœur de l'Isle d'Orléans
418 828-0586

Entretien de la piste de ski de fond

La municipalité de Sainte-Pétronille est à la recherche d'une personne pour effectuer l'entretien de la piste de ski de fond. Ce contrat consiste à entretenir les sentiers, c'est-à-dire couper les nouvelles branches obstruant le passage, réparer les ponceaux, niveler la neige, etc.

Nous estimons approximativement notre circuit à 11 kilomètres.

Toute personne intéressée à faire ce travail pour un montant inférieur à 3 000 \$ doit faire parvenir ses coordonnées ainsi que le montant de sa soumission à la mairie de la municipalité, 3, chemin de l'Église, Sainte-Pétronille, GOA 4C0 et ce, avant 12 heures, le 25 novembre 2014. Les soumissions reçues seront ouvertes à l'assemblée préparatoire du Conseil.

Jean-François Labbé
Directeur général/secrétaire-trésorier

Pour les Fêtes, offrez un magnifique cadeau!

Cette année, pourquoi ne pas offrir à vos proches, parents ou amis, un souvenir unique :

200 magnifiques photos anciennes et actuelles illustrent le récit passionnant de l'aventure des gens de notre village, de 1648 à nos jours !

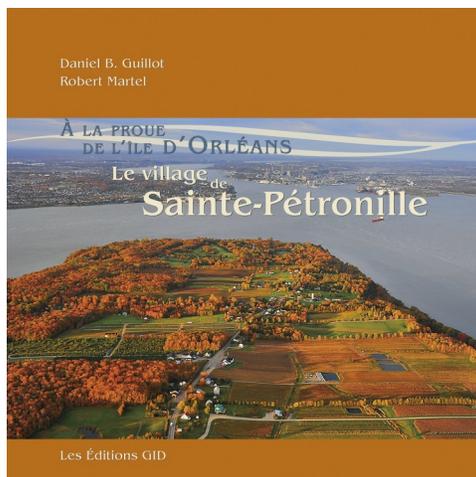
Tout cela, dans le volume de Daniel B. Guillot et Robert Martel

À la proue de l'île d'Orléans : le village de Sainte-Pétronille

publié ces derniers mois aux Éditions GID.

Au prix de 30\$, vous pouvez vous le procurer aux points de vente suivants :

Auberge La Goéliche
Boutique Pétronille
Chocolaterie de l'île d'Orléans
La Chasse-Galerie
Polyculture Plante
Vignoble de Sainte-Pétronille
Buffet Maison
Dépanneur Ferland
Pharmacie Pierre Perreault



Divers

Pas de neige ni d'auto dans la rue

Vous êtes invités à respecter la réglementation municipale qui interdit le stationnement pendant les opérations de déneigement. Votre compréhension et votre collaboration pourraient vous éviter un remorquage. De plus, nous vous rappelons qu'il est interdit de répandre de la neige sur la chaussée après que les opérations de déneigement aient été effectuées.

Numéro de porte

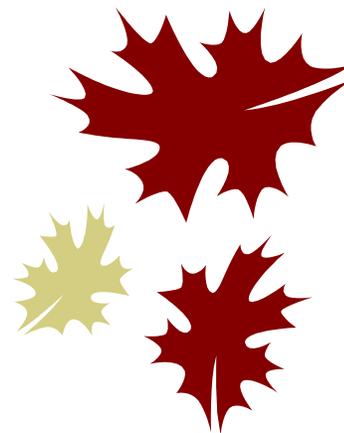
Nous vous demandons de rendre votre numéro de porte visible de la rue. Cela vous sera utile si vous avez besoin de services ambulanciers ou policiers durant l'hiver

Motoneigistes

À l'Approche de la saison de motoneige, nous désirons inviter les motoneigistes à la prudence. De plus, nous tenons à vous rappeler qu'il est interdit de circuler sur la voie publique.

Cueillette des sapins de Noël

Il y aura cueillette des sapins de Noël entre le 5 et le 16 janvier prochain. Ceux qui ont la possibilité de les transporter doivent les déposer sur le stationnement du centre communautaire, près du garage. Vous pouvez également les placer sur le bord de la route et M. Dany Laflamme les ramassera.



Pour publier un article

Si vous désirez faire paraître un article dans votre journal local, vous pouvez le faire en communiquant avec nous au 418 828-2270, en nous l'envoyant par courriel (ste-petronille@qc.aira.com) ou tout simplement en le faisant parvenir au bureau de la mairie.

La prochaine date de tombée pour nous remettre vos articles est le **5 décembre 2014**.

Équipe de rédaction :

- Jean-François Labbé, directeur général
- Harold Noël, maire
- Enrico Desjardins, conseiller
- Gilles Gallichan
- Lise Paquet